

# Restaurer la nature : quel rôle pour Natura 2000 ?



Financé par



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DE LA FORÊT, DE LA MER  
ET DE LA PÊCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Depuis août 2024, l'Europe est dotée d'un règlement ambitieux pour restaurer la nature. Chaque État membre doit désormais élaborer un plan national avec des objectifs à atteindre d'ici 2030, 2040 et 2050. En France, ce plan qui s'intitule « Agir pour restaurer la nature » devra être envoyé, dans sa première version, à la Commission européenne en septembre 2026.

Dans ce cadre, le ministère de l'Écologie a saisi la Commission Nationale du Débat Public pour lancer une grande concertation préalable. Démarrée en mai, elle se déroule pendant trois mois, partout en France et en ligne.

En tant qu'élus et gestionnaires de sites Natura 2000, vous avez toute votre place pour faire entendre votre voix dans cette concertation : le réseau Natura 2000 est en effet une cible prioritaire pour mettre en place des actions de restauration.

Pour cela, nous vous proposons de participer à un temps d'échanges, organisé en partenariat avec le Ministère, pour vous présenter les enjeux du règlement européen sur la restauration de la nature mais aussi recueillir vos avis, besoins et retours de terrain sur la restauration de la nature. Vos contributions nous permettront par la suite de rédiger un cahier d'acteurs que nous déposerons sur le site internet de la consultation publique.

## Programme :

- Introduction
- Présentation des objectifs du webinaire et du déroulé par Aurélie Philippeau, coordinatrice de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires
- Présentation du règlement de restauration de la nature et des enjeux pour le réseau Natura 2000 par Florence Brun et Jérémie Le Ray - Bureau des outils territoriaux de la biodiversité, ministère de l'Écologie
- La restauration de la nature - Atelier participatif
  - Présentation de la consultation publique en cours
  - Échanges sur les questions suivantes :
    - 1/ Quels sont, selon vous, les principaux freins à la mise en œuvre de la restauration de la nature sur votre territoire ? Quels leviers pourraient être activés et de quels moyens auriez-vous besoin, en tant qu' élu, pour les dépasser ?
    - 2/ Quel rôle souhaitez-vous ou pourriez-vous jouer, en tant qu' élu, pour contribuer à la restauration de la nature dans votre site Natura 2000 ? À quelles conditions cela vous semble-t-il possible ou pertinent? Quels soutiens ou partenariats seraient nécessaires ?

Date

Mardi 15 juillet, 14:00 - 15:30

Liens utiles

[Formulaire d'inscription](#)

Contact

Aurélie Philippeau, coordinatrice de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires :

[aphilippeau@natura2000-territoires.fr](mailto:aphilippeau@natura2000-territoires.fr)